

FEDERATION SYNDICALE des activités  
postales et de télécommunications  
25/27 rue des Envierges 75020 PARIS  
Tél 01 44 62 12 00 / Fax 01 44 62 12 34

# Mardi 5 février : on sera en grève et dans la rue !

**Le mouvement des gilets jaunes et les cahiers de doléances portent la question sociale dans tout le pays ☐ Justice sociale, justice fiscale, mais aussi démocratie et référendum sont dans toutes les discussions ☐ Les grèves et les manifestations du 5 février doivent peser dans le rapport de forces !**

## Macron rentre en campagne...

Le grand débat initié par Macron avec sa "lettre aux Français" devait être un modèle d'écoute des doléances du peuple et un modèle d'exercice démocratique. Une semaine après son lancement, les masques tombent !

Macron est entré en campagne en réunissant plusieurs centaines de maires dans l'Eure et dans le Lot pour prêcher la bonne parole libérale : le rétablissement de l'ISF ? C'est non ! Mais pour la limitation à 80 km/h, on peut discuter... Bonjour, la neutralité !

Adeptes des manœuvres politiciennes, il a aussi introduit les thèmes de l'immigration et de la laïcité dans "son" grand débat alors que, depuis deux mois, la population ne parle que de justice sociale et fiscale et d'un besoin de plus de démocratie !

## Ce sont les recettes qui baissent !

Devant la poursuite des blocages et des manifestations à répétition les samedis, Macron a lâché quelques mesures : gel des augmentations des taxes sur les carburants, augmentation de la prime d'activité (et non du SMIG !), avancement au 1er janvier des exonérations fiscales et de cotisations sociales sur les heures supplémentaires, incitation (et donc zéro obligation) au patronat de verser une prime, elle aussi défiscalisée et sans cotisations sociales...

Rien que pour les heures supps, le manque à gagner est estimé à 4 milliards : 2 pour le fisc et 2 pour la Sécu ! Travailler plus pour gagner plus ? Non, merci... on connaît ! Surtout pour faire grossir le nombre de chômeurs et chômeuses...

Il n'arrête pas, comme ses prédécesseurs, d'en appeler à la baisse des dépenses publiques et ses mesures vont encore aggraver les déficits publics !

L'argument sera alors tout trouvé pour fermer des services publics, pour geler les pensions... et augmenter la CSG !

Il ne touche absolument pas aux méga-dividendes versés par les grandes entreprises, il refuse de réinstaurer l'ISF et a mis en place un impôt proportionnel (la "flat tax" ou PFU - prélèvement forfaitaire unique - de 30 %) pour les revenus du capital, plus favorable que le barème de l'impôt !

## Parlons social, parlons salaires !

C'est sa politique au profit des actionnaires et des riches qui est responsable de ce déficit chronique du budget de l'Etat. A force de siphonner les recettes, on nous matraque l'idée qu'on dépense trop et de plus en plus : c'est faux !

Les bénéficiaires des entreprises et leurs actionnaires se portent à merveille (cf. au dos). Et il faudrait se serrer la ceinture, que ce soit dans le privé ou dans le public avec un quasi-gel des traitements depuis 2010 ?

**On veut notre part du gâteau parce que les richesses, elles viennent de notre travail !**

## Alors on s'invite toutes et tous au "grand débat" le 5 février !

Mardi 5 février, un appel à la grève et à manifester est lancé par la CGT et SUD-PTT.

Le meilleur moyen de nous faire entendre et de nous faire comprendre, c'est d'être nombreuses et nombreux dans la rue mardi 5 février.

## Pas de salaire inférieur à 1700 euros !

## 400 euros pour toutes et tous par mois !

# L'argent ? il est là !



## Justice fiscale, justice sociale !

Macron, comme Hollande et Sarkozy avant, veut réduire les dépenses publiques en utilisant des mensonges à répétition : en France, on dépenserait trop... d'où ce fameux déficit de l'Etat.

Or, c'est l'inverse : en 30 ans, les dépenses publiques ont progressé moins vite que la croissance et la richesse. Et les recettes de l'Etat ont chuté, toujours par rapport à la croissance.

Cela vient des cadeaux fiscaux faits aux actionnaires et aux riches :

- le taux marginal (le plus haut du barème) de l'impôt sur le revenu était de 65 % en 1982. Il est aujourd'hui de 45 % et on parle d'imposition pour la partie qui excède 156000 euros par an ! Ce qui laisse de quoi manger...

- l'impôt sur les sociétés : en 1985, leur taux d'imposition était de 50%. Il est aujourd'hui de 33,3 % et le gouvernement veut l'amener à 25 % pendant le quinquennat. Une division par deux...

Mais ce taux de 33,3 % est factice. En effet, le taux réel est bien plus bas grâce aux niches fiscales (ce qui fait baisser ce qu'on appelle l'assiette) et aux procédés "d'optimisation fiscale" utilisés par les grands groupes. Le taux réel est de 8 % pour ces derniers, de 22 % pour les PME et de 28 % pour les TPE (très petites entreprises).

## Ces baisses d'impôts ne servent qu'à enrichir les actionnaires et les rentiers !

Les impôts versés par les entreprises du CAC 40 ont baissé de 6,4 % en valeur absolue entre 2010 et 2017, alors que leurs bénéfices cumulés ont augmenté de 9,3 % et les dividendes versés aux actionnaires de 44 % en valeur absolue également au même moment. Leurs effectifs en France ont baissé de 20 %.

2018 a été une année record en terme de montant des dividendes versés aux actionnaires par ces entreprises avec un total de 57,4 milliards pour environ 90 milliards de bénéfices.

Cette tendance qui voit les actionnaires capter une part de plus en plus grande des bénéfices ne date pas d'aujourd'hui (cf. tableau).

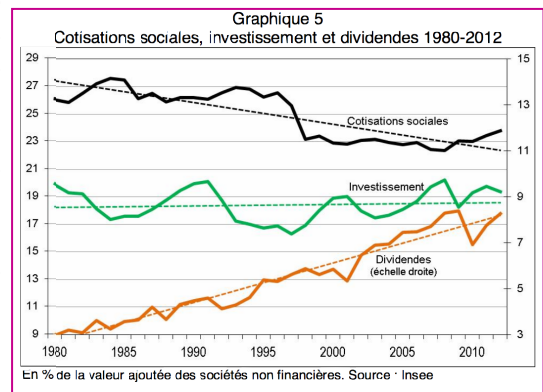
Elle pénalise les investissements, les salaires ... et l'emploi !

## Et la TVA ?

Depuis les années 2000, la part de la TVA dans les recettes de l'Etat n'a cessé de progresser pour atteindre plus de 50 % ! Les raisons tiennent à son augmentation et à la baisse des autres impôts, sa part augmentant mécaniquement dans l'ensemble des recettes. Cet impôt "invisible" est injuste car ce sont les ménages les plus défavorisés qui ont les taux d'effort (TVA acquittée rapportée aux revenus) les plus élevés puisque leur épargne est plus faible.

Des études démontrent qu'un salarié jeune, débutant et célibataire, a un "taux d'effort" de 18 %. Au bout de l'échelle, un couple avec des revenus élevés aura un taux d'effort de 7 %.

Voilà pourquoi nous revendiquons la suppression d'un tel impôt.



- ★ **Augmentation uniforme de 400 euros pour toutes et tous,**
- ★ **Pas de SMIC en-dessous de 1700 €**
- ★ **Augmentation des retraites et des prestations sociales,**
- ★ **Suppression des taxes et autres impôts indirects injustes, à commencer par la TVA**
- ★ **Rétablissement de l'ISF, pour une réelle taxation des grandes fortunes et des profits**
- ★ **Gel des prix des produits de première nécessité**
- ★ **Gratuité des transports en commun et, en attendant, prise en charge intégrale du coût des transports par l'employeur (abonnements transports en commun et frais d'essence)**

